

Après présentation, ont été admis comme membres titulaires de la Société :

M. *Barbier* Eugène, château de Boursonne (Oise), présenté par MM. Hémerly et Béreux ;

M. *Simbozelle* Maurice, négociant, 5, rue de Beauvais, Margny-les-Compiègne, présenté par MM. Hémerly et Henry d'Aulnois ;

M. *Henrion* Charles, entrepreneur de plomberie, 7, rue des Boucheries, Compiègne, présenté par MM. Daussy et Hémerly ;

M. *Blin*, rue du Petit-Château, à Compiègne, présenté par MM. Hémerly et Mestre ;

M. *Bourson* Robert, imprimeur, rue Eugène-Floquet, à Compiègne, présenté par MM. Hémerly et Robert Lefèvre ;

M. *Emery* Lucien, propriétaire, 1, rue des Chevreuils, à Compiègne, présenté par MM. Hémerly et Mestre ;

M. *Mermet* Jacques-Eugène, 19, rue Notre-Dame-de-Bon-Secours, présenté par MM. R. Chevallier et Mestre ;

M. *Bonnefoy*, professeur de dessin de la Ville, présenté par MM. Béreux et Mestre.

**

M. le Chanoine Beaudry lit la première partie de son travail sur *Cuise-la-Motte pendant la Révolution*. Après avoir indiqué ses sources, il montre Cuise-la-Motte s'essayant à la vie municipale dans les assemblées de 1787 où le syndic et 66 propriétaires s'occupent de la répartition des impôts et, plus tard, de la désignation des députés qui iront porter à Villers-Cotterets les doléances de la paroisse. Les « représentations » que firent, à ce titre, Antoine Corbie, Claude Millan et Louis Campion concernent le dégât fait par le gibier, les dommages occasionnés par le flottage des bois sur le rû de Vandy et sur la rivière d'Aisne, l'entretien des routes, des fossés, du marais, l'insuffisance des indemnités payées pour le chômage amené par le débardage des bois, la nécessité de don-

ner aux habitants un vicaire et un sous-maître pour l'école (ils ont beaucoup d'enfants). Toutes réclamations qui se cantonnent sur le terrain des intérêts immédiats et s'interdisent les visées politiques, qui alourdisent tant de cahiers de doléances, copiés souvent sur des passe-partout.

Le 1^{er} mars 1790, déclaration des revenus de la cure : 1.500 livres avec 700 de charges, au moins. Le 7 février 1790 avait eu lieu la formation de la municipalité : le curé Pinçon (47 ans) en fait partie avec trois laboureurs, deux marchands de toile, un meunier-huillier et le clerc-laïc de Cuise ; le maire fut Pierre Milan. Le 18 mai 1790, le curé cesse ses fonctions de greffier de la mairie. Le 14 juillet, fête patriotique et religieuse en union avec la Fédération du Champ-de-Mars. Le 28 novembre 1790, nouvelle municipalité qui décide de placer dans l'église un tronc pour les pauvres malades ; elle devra suivre une affaire engagée contre Trosly-Breuil, dont le commerce de bois s'exerce au préjudice de la commune. Entre temps, on réglemente les heures d'ouverture des cabarets et l'on interdit de travailler les dimanches et fêtes, sauf aux tisserands qui, pour le prochain marché, auront besoin d'un délai de grâce afin de bien « accommoder » leur toile.

Le 9 janvier 1791, le curé Pinçon prête serment à la Constitution civile du clergé. Le 16 avril, vol à l'église du calice et de la patène ; la paroisse en demande d'autres au district de Compiègne, à prendre sur ceux des églises fermées dans cette ville. Elle les obtient du directoire du département après la production des comptes de fabrique qui prouvent qu'elle n'a que 4 livres en caisse : comptes intéressants à cause de l'indication du prix des choses à l'époque. Le 1^{er} juillet 1791, 9 volontaires s'offrent pour voler au secours de la Patrie déclarée en danger.

Le curé, qui avait eu des démêlés avec trois

de ses paroissiens, n'est pas réélu comme notable en novembre suivant, et l'année 1791 s'achève tandis que 150 gardes nationaux s'essaient au rôle de garde champêtre, avec une moitié des amendes comme prime personnelle, le reste étant versé à la masse de la compagnie, aubaine dont leur peu de zèle les priva dès janvier 1792.

**

Avant de poursuivre sa lecture de l'*Histoire de Montigny-Lengrain*, M. l'abbé Saincir nous a fait l'agréable surprise d'une spirituelle digression sur l'art difficile de vérifier les dates.

Les divers calendriers plus ou moins réformés ne pouvant être d'une exactitude rigoureuse, par rapport à la durée de l'année solaire, il s'ensuit des différences assez sensibles de temps; entre les dates anciennes et les dates exactes correspondantes, si elles étaient révisées en tenant compte de tous les sujets d'erreurs.

Encore un nouveau motif d'incertitude! Et pourtant l'histoire, même celle des principaux et plus grands faits historiques, était déjà si difficile à écrire! Heureusement que nous en prenons assez gaiement notre parti, nous contentant de notre science imparfaite, sans souhaiter de la voir troublée par l'établissement d'une concordance dont la nécessité ne semble pas particulièrement urgente.

**

M. Hémery donne ensuite lecture de son compte rendu de l'excursion de la Société historique à Senlis, Chaâlis, Ermenonville et Huleux.

Comme d'habitude, M. Hémery a été le plus agréable chroniqueur de cette journée, favorisée par un temps superbe.

Notre collègue présente et décrit ensuite quelques armes anciennes trouvées dans les dragages de l'Oise, en amont de Saint-Leu-